

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

COMMUNE DE GOURIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° : Dec -Cne /2022-23

OBJET : Commune – Programme de voirie 2022 – Demande de subvention d'aide exceptionnelle de 50 000 € auprès du Département.

Le Maire de la Commune de Gourin,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du conseil municipal en date du 12 juin 2020 et en date du 28 mars 2022 aux termes desquelles le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE

Article 1 : dans le cadre des travaux de voirie dans l'agglomération (Rue des montagnes Noires, Allée des Châtaigniers, Lotissement de Goasven), de demander une subvention d'aide exceptionnelle de 50 000 € auprès du département.

Article 2 : Le maire est chargé de la communication de la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Gourin, le 24 octobre 2022



Le Maire,
Pour Le Maire
L' Adjointe,
Catherine HENRY
Hervé LE FLOC'H.



Reçu en Préfecture du Morbihan le

Certifié exécutoire

Publié le

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.

